

Les problèmes dont les habitants de ma circonscription ont fait l'expérience l'été dernier étaient probablement uniques dans tout le Canada. Nous avons tous parlé de la pollution, de ses dangers et des conséquences néfastes qu'elle aura pour notre milieu, mais les habitants de ma circonscription ont été victimes de cette horrible tragédie. Elle a affecté les moyens d'existence d'un grand nombre d'entre eux. En fait, à bien des égards, ils ont perdu la possibilité de gagner leur vie en exerçant leur métier ou leur profession.

A propos de cette tragédie, un grand nombre de questions n'ont pas reçu de réponse. C'est pourquoi j'essaie maintenant de les obtenir du gouvernement. Il connaissait en effet le problème qui résulterait de l'installation de cette usine de phosphore. On a mentionné l'échange de rapports entre, d'une part le gouvernement fédéral, la province et compagnie et, d'autre part, l'Institut océanographique de Bedford. J'affirme que les habitants de la région qui ont subi cette injustice ont le droit de connaître tous les faits concernant la pollution de leurs eaux, la cause de cette pollution et aussi de savoir si le gouvernement fédéral et la province auraient pu l'empêcher. Les renseignements que j'ai réclamés me parviendront, j'espère, très prochainement, car les gens y ont droit, tout comme j'y ai droit, en ma qualité de député. La Chambre y a droit. Je demande donc au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour que les renseignements que je suis si désireux d'obtenir me soient fournis. Je considère de mon devoir de membre du Parlement de m'associer aux efforts entrepris par mes collègues de ce côté-ci de la Chambre pour obtenir la modification de la loi sur les ressources en eau du Canada, afin qu'elle contienne les mesures contre la pollution que nécessite la conservation des eaux canadiennes. Nous avons certainement l'appui de tous les Canadiens qui, comme nous, exigent que cesse la corruption constante de notre milieu naturel.

Notre parti a toujours exigé que le gouvernement fédéral prenne des mesures énergiques pour remédier à la pollution. Le gouvernement a répondu à nos exigences et à celles des Canadiens avec la loi sur les ressources en eau du Canada: un projet de loi d'une faiblesse et d'une inconsistance pitoyable qui, selon moi, trahit les espoirs et l'attente de tous les Canadiens.

• (9.30 p.m.)

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, en me levant pour prendre part dans une petite mesure à la discussion du bill sur les ressources en eau du Canada je le fais en étant particulièrement au courant du fait que les citoyens de ma région, la partie sud de la

Colombie-Britannique, sont sans doute plus conscients et plus préoccupés des dangers que représente la pollution sous toutes ses formes que les autres Canadiens qui habitent dans d'autres parties du pays. Actuellement, en Colombie-Britannique la population atteint plus de deux millions d'habitants. Plus de la moitié de ces deux millions de personnes vivent sur une superficie qui est de moins de la moitié de 1 p. 100 de la superficie totale de la province. Je parle de la partie sud de la région d'où je viens. Il y existe une densité de population comparable à celle de nombreux pays industriels d'Europe.

C'est dans cette région que coule le Fraser dans le lit duquel les déchets industriels et ménagers ont été déversés au cours des années. Les citoyens de la région sud de la Colombie-Britannique sont extrêmement conscients et constamment avertis des problèmes et des dangers de la pollution pour la santé, que ce soit la pollution par l'air ou par l'eau. Je voudrais mentionner brièvement trois ou quatre développements récents dans cette région en ce qui concerne la pollution. Premièrement, il y a une semaine ou deux, la Commission internationale des pêches de saumon a approuvé l'organisation d'une enquête sur le Fraser en vue de déterminer le volume de la pollution ainsi que la mesure dans laquelle la pollution de ce cours d'eau a influé sur l'absence et la réduction de la remonte des poissons depuis plusieurs années.

Deuxièmement, l'année prochaine, la Colombie-Britannique célébrera le centenaire de son entrée dans la Confédération. Le Comité du centenaire de la Colombie-Britannique a été saisi, très sérieusement, d'une proposition prévoyant qu'un projet important susceptible d'être matérialisé pourrait être celui ayant trait au démarrage des travaux de nettoyage du Fraser en 1971, à l'occasion du centenaire de notre adhésion à la Confédération. Sachant que le gouvernement fédéral a accordé à la province du Manitoba, à l'occasion de la célébration, cette année, du centenaire de son rattachement à la Confédération, une somme de 6 ou 7 millions de dollars, initiative que je considère comme excellente, les habitants de la Colombie-Britannique s'attendent à se voir accorder un montant au moins aussi important pour les besoins de la célébration du centenaire dans cette province.

Un autre aspect de l'inquiétude du public en Colombie-Britannique en matière de pollution, c'est la naissance et les ramifications d'un organisme bénévole antipollution, la Society for Pollution and Ecology Control (SPEC). Cet organisme grandit d'une semaine à l'autre et a maintenant des sections dans plusieurs parties de la province. Il recherche les moyens qu'ont les particuliers pour lutter contre la pollution de l'air, de l'eau et du sol,